



les Nouvelles
Calédoniennes

SAISISSEZ VOTRE RECHERCHE



LE JOURNAL DU JOUR

ACHETER 1 EDITION

JE M'ABONNE



Accueil > Nouvelle Calédonie > Education > L'égalité Filles-Garçons À L'école : Une Priorité Pour La Société De Demain

L'égalité filles-garçons à l'école : une priorité pour la société de demain

Christine Lalande / christine.lalande@lnc.nc | Créé le 27.02.2020 à 04h25 | Mis à jour le 27.02.2020 à 07h20

Imprimer



Véronique Mollot (en médaillon) pilote le comité 3E au sein du gouvernement. Photos C.L. et Archives LNC

ÉDUCATION. Alors qu'il n'y a que 3 % de femmes dans les manuels d'histoire, cette année encore l'Éducation à l'égalité à l'école sera une priorité dans les établissements scolaires du secondaire.

A l'heure actuelle, 38 % des établissements scolaires du secondaire, public et privé, ont obtenu le label Education à l'égalité à l'école (3E), du Nord au Sud de la Grande Terre et aux îles Loyauté. « Une école, c'est un projet de société », rappelait le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, directeur général des enseignements, Erick Roser, en présentant ses priorités pour l'année 2020. « Une école, c'est l'avenir que l'on bâtit pour la société de demain, poursuivait-il, et c'est une société qui fait une place très forte à l'égalité. »

« Le savoir savant appris à l'école, s'il est déconnecté de la société, n'a pas de sens », renchérit Véronique Mollot, collaboratrice du cabinet d'Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement en charge de l'éducation, qui admet que si « l'école protège et donne l'impression que les inégalités n'existent pas », il convient de donner à la jeunesse les clés pour changer les mentalités, demain.



Auparavant déléguée académique au vice-rectorat et chargée de mission à l'égalité filles-garçons, Véronique Mollot est aujourd'hui en charge au sein du gouvernement des violences intrafamiliales (VIF) et pilote du projet 3E. La prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons s'inscrit dans le projet éducatif calédonien et a conduit à la création, en 2015, d'un comité unique à la Nouvelle-Calédonie dans sa configuration, qui mêle des membres de la communauté éducative et de la société civile. Ce comité 3E a la charge de faire vivre dans les écoles ce principe fondamental de la Constitution, notamment en déconstruisant les stéréotypes, en éliminant les discriminations sexistes, en renforçant l'éducation au respect mutuel et en encourageant la mixité des filières de formation.

« Les garçons en souffrent aussi »

En s'impliquant dans cette démarche d'une manière effective pendant au moins deux ans, et sur au moins dix critères promouvant l'égalité, un établissement peut se voir délivrer depuis 2016 un label 3E. « *C'est une charte exigeante*, commente Erick Roser, *parce qu'un établissement ne conservera son label que s'il fait preuve de persévérance* ». Le comité 3E a ainsi élaboré et mis à disposition des personnels éducatifs un guide pour que les enseignants ne reproduisent pas, à leur insu, des stéréotypes sexistes ou encore un « *panier littéraire de l'Égalité* », composé de manuels pédagogiques dépourvus d'éléments à caractère discriminant. Cette égalité, inscrite dans la charte de la laïcité, « doit rayonner dans toutes les disciplines, puisqu'elle n'est pas un enseignement », explique Véronique Mollot. « *Et lorsqu'on parle d'égalité, précise-t-elle, on parle aussi bien sûr des stéréotypes qui entravent les garçons, qui subissent une forte pression de genre, par exemple quant à l'expression de leurs émotions.* » Le comité 3E a ainsi organisé dans les trois collèges labellisés de Maré des rencontres avec des partenaires inspirants de la société civile, comme la Ligue des droits de l'homme, le Conseil économique, social et environnemental (Cese), ou encore la joueuse de rugby Yolaine Yengo. En filigrane, l'Éducation nationale et le gouvernement espèrent que les élèves seront ambassadeurs de nouvelles habitudes et que celles-ci essaimeront jusque dans les familles.

Les établissements labellisés 3E

En province Sud

- A Nouméa : le lycée Lapérouse, le lycée Blaise-Pascal (Ddec), le lycée polyvalent Jules-Garnier, le lycée polyvalent Do Kamo (Asee), le lycée professionnel commercial et hôtelier Auguste-Escoffier, le collège Jean-Mariotti, le collège de Rivière-Salée, le collège de Kaméré, le collège Tuband, le collège Champagnat (Ddec), le collège Saint-Joseph-de-Cluny (Ddec).

- Le lycée professionnel François-d'Assise (Ddec), à Bourail.

- Le collège d'Ondémia de Paita Nord.

- Le lycée professionnel Saint-Jean-XXIII (Ddec), à Païta.

- Le lycée du Grand Nouméa, à Dumbéa.

- Au Mont-Dore : le collège de Boulari, l'école de La Conception (Ddec), le lycée polyvalent du Mont-Dore et le lycée polyvalent Saint-Pierre-Chanel (Ddec).

En province Nord

- Le collège de Tiéta (Felp), à Voh.

- Le lycée polyvalent Michel-Rocard, à Pouembout.

En province des Îles

- Le collège Shea-Tiaou d'Ouvéa.

- Le collège Laura-Boula de Wé, à Lifou.

- Le lycée polyvalent Williama-Haudra, à Lifou.

- Le collège de la Roche, à Maré.

- Le collège de Tadine, à Maré.

- Le collège Tarémen (Asee), à Maré.